LE MÉCRÉANT

BULLETIN DES LIBRES PENSEURS DE LA FEDERATION ARDECHE-DRÔME DE LA LIBRE PENSEE

Antérieurement « La libre Pensée Ardéchoise »

ardécho-
-drômois

GUERRE A LA GUERRE

Le Nouveau Chant Humanitaire International

P4

LA POSTE
DISPENSE DE TIMBRAGE

SOMMAIRE :

Edito

AG de la LP 07-26

Réunion du groupe d'Aubenas

TA de Lyon

Lutte de St Pierre de Colombier

Communiqué de la FNLP suite à la décision du TA de Lyon

Repas contre les interdits

Le 22 mars, la rue a parlé !

Mobilisations contre le génocide en Palestine

Montée de la guerre et économie de guerre

Lectures

Directeur de publication : Alain CHABOUD
Fondateur / Gérant 1978-82 : Paul BERNARD
n° de C.P.P.A.P. : 0927 G 87019
n° d'I.S.S.N. : 2607-2548
Adresse mail : librepensee07.26@gmail.com

imprimé par nos soins

Libre Pensée 07-26
30 rue Beethoven
26200 Montélimar

2e trimestre 2025
germinal - CCXXXIII
avril - n°180

Bulletin trimestriel de la Fédération Ardéchoise et Drômoise de Libre Pensée — **3,00 €**

Édito

Ce N° du mécréant a été réalisé dans des conditions un peu particulières :

La disparition brutale de **Jean DEBRAINE** non seulement nous a toutes et tous profondément bouleversées, mais, comme nous n'avons pas son talent pour réaliser un journal aussi complet et varié que celui qu'il portait à bout de de bras depuis quelques années, nous vous demandons de l'indulgence si vous ne trouvez pas dans ce périodique ce que vous aviez l'habitude de lire. Nous allons bien sûr, au cours des prochains N° améliorer le contenu et la forme de la revue, pour quelle retrouve la qualité qui était la sienne. A cette occasion nous renouvelons l'appel aux lectrices et lecteurs pour qu'il n'hésitent pas à nous proposer des articles se situant dans le cadre de la **défense de la laïcité**, ainsi que de la **lutte contre les obscurantismes et le militarisme**.

L'actualité de ces dernières semaines a malheureusement rendu plus urgent et nécessaire le combat que nous menons depuis de nombreuses années.

Les impérialismes, tous les impérialismes, montrent leur vrai visage. Ils s'entendent sur le dos des peuples pour se partager le monde et ses richesses. Nos gouvernements se servent de cette situation pour essayer d'imposer une « économie de guerre » prétexte tout trouvé pour détruire encore d'avantage les services publics et les conquêtes ouvrières. Le bruit des bottes qui envahit notre planète, couplé à la croissance exponentielle des budgets militaires, nous conduira, si nous ne réagissons pas, à la catastrophe.

Plus que jamais nous devons tout mettre en œuvre pour que le pacifisme devienne une alternative à la guerre qui menace d'embraser le monde. Dans cette période sombre, les libertés publiques sont sans cesse menacées et l'obscurantisme gagne du terrain. La défense de la laïcité, de la liberté de conscience, sont plus que jamais nécessaire pour que des jours meilleurs apparaissent.

La tâche est immense, votre aide est précieuse, aussi nous vous invitons à nous rejoindre. Toutes les forces aussi minimes soit-elles sont importantes et votre adhésion permettra de renforcer notre combat.

La CAF de la LP 07-26

Compte rendu de L'AG de la Fédération ardéchoise et drômoise de la Libre Pensée Le 25 janvier 2025 à CRUAS

Préalablement les cartes d'adhésions 2025 ont été établies et remises aux participants.

⏱ Ouverture de l'AG à 9h45 avec 24 participants

Une minute de silence a été dédiée à Jean Debraine dont la disparition induit une grande tristesse chez chacun.

1-Présentation et vote des rapports

Le président demande s'il y a quelqu'un qui s'oppose à ce que les décisions soient votées à main levée : pas d'opposition.

Le Pt précise que les votes des Rapports ci-dessous (§1.1 à 1.4) ne concernent que les adhérents de 2024.

Pour les décisions qui engagent le futur, au §2, les nouveaux adhérents pourront aussi voter.

1.1 Rapport d'activité 2024

Il a été adressé à tous les adhérents. Le président l'a énoncé de vive voix.

Les quelques points qui ont fait l'objet de commentaires ont été repris au §2.

Le Rapport d'activité a été accepté à l'unanimité.

1.2 Rapport financier

1.3 Élection à la CAF

Au terme de l'AG 2024, la Commission Administrative de la Fédération était composée de 11 membres. Le décès de Jean Debraine la réduit à 10 membres. Le tiers renouvelable s'est réduit de 4 à 2 membres qui sont Éliette Mirabel et Michel Sabatier. Le président rappelle que chaque adhérent peut se porter volontaire pour participer à la CAF.

Notre capacité d'intervention n'en sera que plus efficace.

Léo Genebrier fait acte de candidature, il se présente à l'assemblée. Éliette et Michel renouvèlent leurs candidatures.

Les 3 candidats sont élus à l'unanimité.

1.4 Composition de la CAF et du Bureau

À la suite de l'élection de la CAF, la composition du bureau a été révisée. Alain Chaboud est volontaire pour succéder à Jean au poste de secrétaire. Il se présente à l'assemblée.

Pour les autres postes, les titulaires confirment leur volonté de poursuite. Les votes des seuls membres de la CAF sont unanimes sur la nouvelle composition :

- Chaboud Alain, Secrétaire
- Clot Henri, membre
- Genebrier Léo, membre
- Journoud Jacques, membre
- Teyssier Daniel, Président
- Monsillon Émilie, Vice-présidente
- Monsillon Philippe, membre
- Mirabel Éliette, membre
- Rassat Daniel, membre
- Sabatier Michel, Trésorier
- Stora Françoise, Secrétaire adjointe

2-Discussion sur les perspectives d'action et de construction de la fédération

2.1-Organisation de notre Fédération

2.1.1 Fonctionnement basé sur le Bureau élargi à la CAF.

Pour permettre un meilleur partage des réflexions, actions ou tâches, ce sont les membres de la CAF qui seront réunis.

Il est convenu que compte tenu des distances géographiques entre tous les membres du Bureau ou de la CAF les réunions de ces 2 instances se feront en visio-conférence.

Elles seront à périodicité mensuelle pour une durée maximum d'1h30. Une planification des réunions sera établie pour le 1er semestre 2025 et validée lors de la CAF du 31/01/25.

2.1.2 Envoi des communiqués nationaux et unitaires

Il y a consensus pour que les communiqués nationaux soient envoyés aux adhérents sans les trier.

Il est utile de rappeler que par le canal de la « Lettre d'information de la FNLP » quiconque peut recevoir les communiqués après s'y être abonné sur le site de la FNLP.

2.1.3 Les initiatives unitaires auxquelles nous participons

Ces actions sont animées par les groupes locaux.

Le chantier de St Pierre de Colombier est suspendu en attendant les résultats de l'étude environnementale sur 4 saisons. Le groupe d'Aubenas participera à la réunion de coordination du 30/01/2025.

Nous participons au festival « Comm'un printemps » à Tournon qui a lieu en mai.

La CAF identifiera les groupes qui veulent rassembler des adhérents résidant sur leur secteur. En première approche il s'agit d'Aubenas, Annonay, Valence, Romans, Tain/Tournon, Montélimar, Die.

2.2 Notre communication interne et externe

2.2.1 Communication interne

En direction des adhérents et sympathisants il y a les communiqués voir §2.1.2

Force est de constater qu'il ne nous sera pas possible de publier Le Mécréant en volume et qualité tant Jean y avait investi ses talents et compétences et aussi un temps considérable.

Il est envisagé de viser à éditer 2 numéros du Mécréant en 2025, même avec une pagination allégée. Puis une lettre d'informations pourrait s'intercaler entre les Mécréants.

Daniel Rassat obtient l'accord de notre assemblée pour écrire un courrier aux abonnés du Mécréant afin de les avertir des difficultés que nous rencontrons.

Dans cette perspective le président propose que 2 ou 3 adhérents demandent à des imprimeurs un devis pour la réalisation d'un tirage de 20 pages en 120 ou 150 exemplaires. Action pilotée par la CAF.

Pour Facebook, Émilie poursuit la mise à jour des pages. D'autant qu'elles sont partagées à leur tour par nos followers.

2.2.2 Communication externe

Une bonne façon d'accroître le nombre d'adhérents passe par la réalisation de conférences. Notre fédération dispose des ressources financières pour assumer leurs coûts. Mais l'organisation repose sur les adhérents qui doivent y consacrer une part de leur compétence et énergie.

Pour ce qui est des thèmes ou sujets la FNLP a mis à notre disposition une liste de 35 conférenciers capables d'animer 175 conférences. Il s'agit d'abord d'arrêter les thèmes sur lesquels nous voulons promouvoir nos valeurs.

Des échanges, il ressort que les 3 axes prioritaires sont : Loi Debré, République / constitution, Pacifisme / militarisation. La CAF coordonnera cette action.

2.2.3 Les stands

Sur la base de ce qui s'est passé en 2024, nous pouvons être présents lors du festival « Comm'un printemps » et aux Amfis. Puis les opportunités lors d'actions unitaires avec d'autres organisations seront à saisir.

La CAF préparera les conditions de rassemblement du matériel nécessaire à la tenue d'un stand.

2.3 Contact avec les autres organisations

Les bases et fondamentaux ont été développés sous l'impulsion de Jean Debraine et des groupes d'Aubenas ou Annonay. Les échanges avec les autres organisations ont été nourris. Il nous appartient de reprendre le flambeau pour que la Libre pensée prenne toute sa place dans les combats communs.

Il est évoqué l'intérêt de créer des adresses e-mail propres à chaque groupe. Dans l'état actuel des messageries à notre disposition, il est difficile de pérenniser ce type de solutions. En conséquence c'est l'adresse e-mail personnelle qui continuera à être utilisée.

Les combats communs sont d'une tenace actualité : les guerres d'Ukraine et de Gaza, les lois liberticides et anti sociales, la basilique de St Pierre de Colombier…

2.4 Le plan de sortie de la loi Debré

Référence au communiqué national de la LP « Lettre aux parents d'élèves, particulièrement ceux qui mettent leurs enfants dans le privé » joint à la convocation de la présente AG.

Chaque groupe local est invité à envoyer ce document aux :

- Syndicats d'enseignants
- Associations de parents d'élèves
- Délégués départementaux de l'Éducation nationale (DDEN)

2.5 Repas contre les interdits

Suivant notre tradition la date est fixée à la veille de Pâques. Ce sera donc le vendredi 18 avril 2025 à 19h à Baix au restaurant le Préau. Alain Armeni s'assure dès que possible que le restaurant de Baix ne fonctionne plus.

⏱ Clôture de l'AG à 12h30 suivie d'un repas partagé.

Pour cette première réunion de l'année le **groupe d'Aubenas de la LP** accueillait deux nouvelles adhérentes. Après une présentation de la Libre Pensée, son organisation sur le plan local, départemental et national nous avons abordé dans un premier temps le combat essentiel de notre organisation a savoir la défense de la laïcité par la séparation des églises et de l'état comme le permet la **loi de 1905** voté il y a 120 ans à l'initiative de Libre penseurs.

La discussion c'est ensuite poursuivie sur notre combat de toujours pour l'abrogation de la loi Debré permettant le financement public des écoles privées à 95 % catholiques.

Nous avons ainsi présenté l'initiative prise, il y a quelques mois, par la **FNLP** pour proposer à l'ensemble des organisations se réclamant de la laïcité un plan de sortie en 6 ans de cette **loi Debré** mère de toutes les lois anti laïques adopté depuis 1959 par les gouvernements successifs. Il faut maintenant localement impulser une ou des rencontres avec les syndicats, associations et partis politiques combattant le financement publique des établissements scolaires privés, pour que cet objectif se réalise concrètement.

Face aux bruits de bottes et contre **«l'économie de guerre»** que **Macron** voudrait mettre en place, une conférence anti SNU est envisagée pour les tout prochains mois. Elle pourra également permettre de relancer le combat unitaire déjà enclenché dans le sud Ardèche contre cette loi d'embrigadement de la jeunesse. Ce point sera à l'ordre du jour de notre prochaine réunion.

Nous n'avons plus qu'à nous retrousser les manches, l'arrivée de nouvelles et nouveaux adhérents nous donne du baume au cœur !

TA de Lyon :

En novembre 2022 à l'occasion de la **Ste-Geneviève**, le commandant du **groupement de gendarmerie de l'Ardèche** conviait les gendarme du département, ainsi que les élu·es, à une cérémonie religieuse.

En l'Église de Privas. Le préfet Thierry Devimeux a participé es qualité à cette messe en présence des autorités militaires, judiciaires et administratives, comme l'a relaté un communiqué de la préfecture de l'Ardèche du 30 novembre...

La **fédération de la Libre pensée Ardèche Drôme** a saisie la justice administrative pour que celle ci condamne une telle atteinte à la laïcité. L'audience vient de se tenir le 7 février dernier. Seule la **Libre Pensée** était présente, ni le ministère de l'intérieur ni la préfecture n'était représenté.

Le 20 mars nous apprenons que le **T.A. de Lyon** a **annulé** la décision du colonel commandant le **groupement départemental de gendarmerie de l'Ardèche** d'organiser une célébration de la **Sainte-Geneviève** le 30 novembre 2022 est annulée en tant que cette célébration comporte un office religieux au sein d'une église.[1]

Lutte contre le complexe religieux de St Pierre de Colombier :

Le 21 janvier dernier le conseil d'état a renvoyé dans les cordes la **FMND** qui avait contesté **l'arrêté préfectoral** pris le 18 mars 2024 mettant en demeure les promoteurs du chantier de démontrer que le complexe religieux envisagé n'aurait aucun impact négatif significatif sur l'espèce protégée de **flore du réséda de Jaquin** et a suspendu immédiatement les travaux, jusqu'à ce qu'il ait été statué sur la demande dérogation.

Le **TA** saisi en référé par une décision du 14 juin 2024 avait déjà rejeté la demande de suspension de l'arrêté préfectoral.

L'Association des amies de la Bourges a organisé en soutien un carnaval le 15 février.

Elle a toujours besoin de soutien financier pour poursuivre la lutte notamment sur la plan juridique .

Vous pouvez l'aider : www.stop.basilique.org

Par un Bref du 18 mai 1962, le pape **Jean XXIII** a décrété que **Geneviève** (420-502), considéré comme vierge et sainte par **l'Église romaine**, protège non seulement Paris, mais aussi les gendarmes. Depuis lors, les groupements de gendarmerie départementale ou mobile organisent chaque année, fin novembre, des fêtes de tradition en l'honneur de leur patronne comportant le plus souvent un office religieux auquel les militaires participent en uniforme et sur le temps de service. Le **Diocèse aux Armées** propose même une prière du gendarme qui s'achève ainsi : « Par l'intercession de Sainte-Geneviève, ô Dieu, trois fois Saint / je t'en supplie: / soutiens mon service, ranime mon courage et fortifie ma foi. »

Saisi par la **Libre Pensée** d'un recours pour excès de pouvoir, le **Tribunal administratif de** Lyon a annulé, le 19 mars 2025, la décision du colonel commandant le groupement départemental de l'Ardèche d'organiser une journée de célébration de **Geneviève**, le 30 novembre 2022, « en tant qu'elle comportait l'organisation d'un office religieux au sein d'une église. ». Il l'a jugée illégale au regard de l'article 1er de la **Constitution** du 4 octobre 1958 - « La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. Elle assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion. Elle respecte toutes les croyances. » - et, implicitement, de l'article L. 4121-2 du **Code de la défense** - « Les opinions ou croyances, notamment philosophiques, religieuses ou politiques, sont libres. Elles ne peuvent cependant être exprimées qu'en dehors du service et avec la réserve exigée par l'état militaire. Cette règle s'applique à tous les moyens d'expression. Elle ne fait pas obstacle au libre exercice des cultes dans les enceintes militaires et à bord des bâtiments de la flotte ».

Certes, le Tribunal administratif de Lyon reconnaît au chef des gendarmes le pouvoir d'ordonner chaque année en l'honneur de « Sainte-Geneviève » un évènement dit de tradition, à caractère festif et à finalité cohésive, qui présente plusieurs sens. Toutefois, il émet deux réserves.

En premier lieu, il considère que ce principe ne s'applique pas à **l'office religieux** inscrit au programme : « […] une messe célébrée par deux représentants du **culte catholique** au sein d'une église située hors de l'enceinte militaire ne saurait, compte tenu de sa nature même et de son caractère indissociable de la religion catholique, constituer une célébration susceptible de revêtir une pluralité de significations […] ».

En second lieu, il estime que le commandement ne peut, à cette occasion, « […] exprim [er] la reconnaissance d'un culte et une préférence religieuse en méconnaissance du principe de laïcité tel que garanti par **l'article 1er de la Constitution** […] ». En l'espèce, celles-ci résultaient clairement des modalités d'organisation de la journée, consignées dans une note de service du 29 novembre 2022 1TA de Lyon, 19 mars 2025, Fédération ardéchoise et drômoise de la Libre Pensée, n° 2300070 : « présence à la messe » ; port de la « tenue n° 11 » de cérémonie ; réservation par le commandement de bancs pour les autorités dans l'église ; sécurisation de l'office par des militaires de la gendarmerie en « tenue de service courant ».

La **Libre Pensée** se félicite du jugement du **Tribunal administratif de Lyon** qui protège la liberté de conscience des citoyens et des gendarmes : elle laisse ouverte la possibilité aux unités de gendarmerie de fêter Geneviève une fois l'an, ce que notre association n'a d'ailleurs jamais contesté, mais interdit, en application du **principe de laïcité** et donc de **neutralité de l'État**, d'inclure dans ces journées dites de tradition un office religieux auquel participent les militaires en tenue et sur le temps de service.

La Libre Pensée invite toutes ses Fédérations départementales à faire largement connaître ce jugement, en particulier aux Élus locaux et Préfets qui participent régulièrement es-qualité à ces messes, et à contester toute tentative d'en organiser encore en 2025 dans le cadre du service et avec les moyens humains et matériels de la Gendarmerie.

UNE VICTOIRE QUI EN APPELLE D'AUTRES A VENIR !

Paris, le 22 mars 2025

VENDREDI 18 AVRIL 2025
REPAS CONTRE LES INTERDITS RELIGIEUX

Contre l'ordre moral, contre toute tentative d'imposer des interdits religieux, pour défendre la liberté de conscience instituée par la loi de séparation de l'Eglise et de l'Etat, venez nombreux, invitez vos amis républicains et laïques convaincus. Comme les autres années, ce sera, nous n'en doutons pas, une soirée chaleureuse, conviviale et fraternelle.

Nous aurons une sono, venez avec vos partitions et vos guitares, chansons populaires et révolutionnaires seront les bienvenues.

Ce sera au **restau associatif**
LE PRÉAU à BAIX,
rue Victor Hugo, parallèle à la RN 86
(anciennes écoles).
Rendez-vous autour de 19h

INSCRIPTIONS
au plus tard le 30 mars

Précisez le nombre de convives si vous n'êtes pas seul·e et cochez les cases correspondantes aux plats souhaités.

par mail :
librepensee07.26@gmail.com

par téléphone :
06 70 51 16 99

par courrier :
Libre Pensée 07-26
30 rue Beethoven
26200 Montélimar

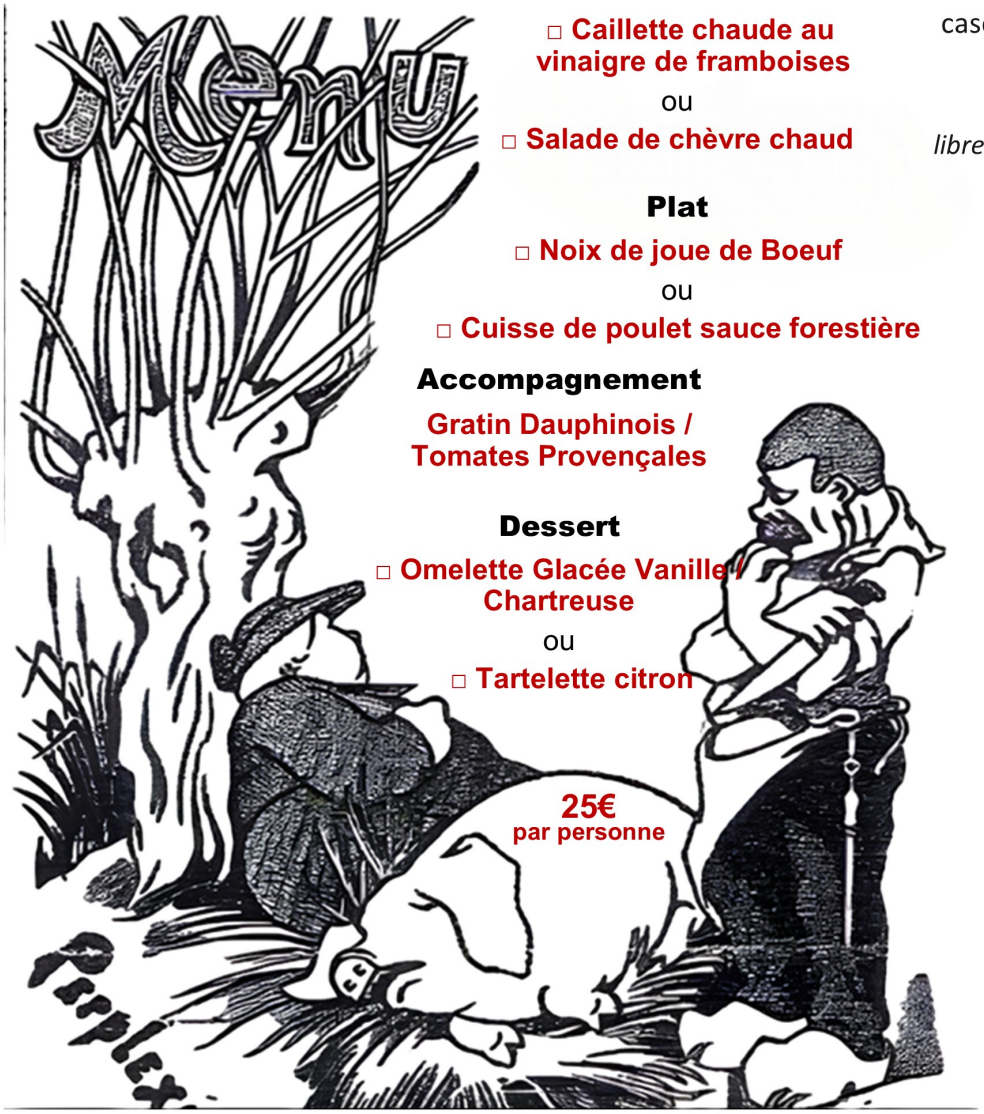

Entrée

□ **Caillette chaude au vinaigre de framboises**

ou

□ **Salade de chèvre chaud**

Plat

□ **Noix de joue de Boeuf**

ou

□ **Cuisse de poulet sauce forestière**

Accompagnement

Gratin Dauphinois / Tomates Provençales

Dessert

□ **Omelette Glacée Vanille / Chartreuse**

ou

□ **Tartelette citron**

25€
par personne

Je participerai au repas contre les interdits de la LP 07-26 :

Nom:..... Prénom: .....

Partout en France, des milliers de manifestants se sont mobilisés contre le racisme, le fascisme et la militarisation de la société. En Ardèche et Drôme, la détermination était au rendez-vous : **300 personnes à Aubenas, 150 à Annonay, 80 à Tournon, 600 à Valence, 400 à Romans et 300 à Nyons** . Un signal fort face aux dérives autoritaires et aux politiques racistes.

Avant de donner la parole au **groupe de la Libre Pensée d'Annonay-Tournon**, rappelons que cette mobilisation s'inscrit dans une lutte plus large pour **la justice sociale, la paix et l'émancipation**.

« En France, il y a plus de 2 siècles, l'Article 4 de la constitution Française de 1793 affirmait : « Tout étranger âgé de vingt et un ans accomplis, qui, domicilié en France ***depuis une année*** *- Y vit de son travail - Ou acquiert une propriété - Ou épouse une Française - Ou adopte un enfant - Ou nourrit un vieillard ; - Est admis* ***à l'exercice des Droits de citoyen français****. »*

La Libre Pensée est en accord total avec les révolutionnaires de 1793. Tout étranger qui le désire et qui vit de son travail doit pouvoir, avec sa famille devenir français.

Le racisme est une maladie hideuse, une maladie qui a toujours accompagné la montée de l'extrême droite. Lorsque le capital veut supprimer tous les acquis des travailleurs et d'un peuple, alors il lui faut des boucs émissaires, hier c'était les juifs, aujourd'hui ce sont les musulmans et tous ceux qui sont étrangers. Dans les années 30, cela a abouti à l'arrivée de Pétain au pouvoir qui a supprimé toutes les libertés, envoyé des milliers de personnes dans les camps et à la mort, interdit les syndicats et les organisations qui défendaient les libertés.

*On assiste depuis quelques jours à nouveau à un épouvantable génocide à Gaza. Le gouvernement israélien, en accord avec Trump qui vient de lui donner 4 milliards d'aide militaire, a décidé de déclencher ce qu'ils appellent « **le feu de l'enfer** » faisant en quelques heures près* ***de 500 morts, et plus de 1 000 blessés****, principalement parmi les enfants et les femmes*

Dans le monde entier ont lieu des manifestations de rejets de ces faits monstrueux. En France nous devons combattre le gouvernement et tous ceux qui ont soutenu depuis le début le génocide, qui aujourd'hui veulent rejeter les émigrés hors de France et qui piochent des centaines de milliards dans le budget de nos services publics pour le donner aux marchands de canons.

Depuis les gilets jaunes, Macron, à la solde des milliardaires, a fait voter des lois liberticides donnant des pouvoirs de plus en plus importants à la police et aux forces armées. Il a ainsi considérablement diminué nos libertés en France.

Pourquoi si ce n'est pour faire la guerre ?

*Anatole France disait après la guerre de 14- 18 « **On croit mourir pour la patrie et on meurt pour les industriels** »*

Aujourd'hui, ***combattre Macron, Bayrou et l'extrême droite, c'est combattre pour arrêter la folie meurtrière de Nétanyahou, c'est combattre pour empêcher le vote des crédits de guerre****.*

Pour la libre Pensée, ***Non au racisme, non au fascisme, non au génocide à Gaza,*** *sont un seul et même combat que l'on peut rassembler dans un mot d'ordre, le mot d'ordre des poilus de la guerre de 14 – 18 :* ***« Non à la guerre, non à toutes les guerres plus jamais cela »*** *! »*

Depuis le 7 octobre, la résistance contre le colonialisme israélien et son entreprise d'extermination du peuple palestinien ne faiblit pas en Ardèche méridionale. À Aubenas, chaque semaine, les mobilisations unitaires rassemblent militant·es, citoyen·nes, collectifs et organisations engagés dans la lutte internationaliste. Cette détermination traduit un refus absolu du **génocide en cours** et de la complaisance complice des puissances occidentales, dont la France.

Le **Collectif Solidarité Palestine Ardèche Méridionale** s'inscrit dans cette dynamique en organisant rassemblements, manifestations et actions de sensibilisation. Il regroupe une pluralité d'acteurs et d'actrices partageant une volonté commune : **exiger l'arrêt immédiat des bombardements sur Gaza, la levée du blocus et l'arrêt du soutien inconditionnel de l'État français à la politique israélienne.**

La **Libre Pensée**, fidèle à son engagement anticolonialiste et antipatriotique, joue un rôle actif dans ce cadre unitaire. En refusant toute hiérarchie des souffrances et toute instrumentalisation de la lutte contre l'antisémitisme, elle rappelle que le **patriotisme** est toujours l'allié du **colonialisme**. La justice ne peut se construire que sur l'autodétermination des peuples, sans oppression ni occupation. La France doit cesser son alignement sur la stratégie impérialiste américano-israélienne et se ranger du côté du droit international et des peuples en lutte.

Les mobilisations d'Aubenas, bien que locales, s'inscrivent dans une dynamique mondiale de solidarité. La pression populaire est essentielle pour contraindre les gouvernements à cesser leur soutien à l'oppression. Chaque semaine, la mobilisation s'exprime par des rassemblements publics, des projections de films documentaires, des débats et des actions symboliques. Ces initiatives visent à sensibiliser la population, mais aussi à interpeller l'opinion publique et les acteurs locaux afin de dénoncer toute complicité avec l'occupation et l'apartheid israélien. Elles permettent également de promouvoir la campagne **Boycott, Désinvestissement et Sanctions (BDS)** comme levier de pression pour la justice et le respect du droit international.

Plus largement, la résistance dépasse la simple contestation : elle pose la question d'une alternative politique fondée sur la **justice** et **l'égalité**. L'engagement des militant·es sur le terrain montre que la solidarité internationale n'est pas une abstraction, mais un combat quotidien qui se construit par des actions concrètes.

Rendez-vous

chaque semaine pour faire entendre la voix des peuples et non celle des états !

- **Aubenas - 11h Agora.**
  Tous les samedis.
- **Privas - 17h30 esp. Imbert.**
  Tous les vendredis.
- **Annonay - tous les quinze jours**
- **Die 17h Devant la cité scolaire .**
  Tous les jeudis.

L'actualité est brûlante : alors que la guerre s'étend sur plusieurs fronts, **Emmanuel Macron** vient d'annoncer une nouvelle escalade en matière de **budget militaire** et de **posture belliciste**. Entre livraisons d'armes à l'Ukraine, multiplication des opérations extérieures et augmentation des crédits pour l'armement, la France s'enfonce dans une véritable économie de guerre. Depuis 2017, le budget des armées a augmenté de 48 %, illustrant cette fuite en avant belliciste.

Les grands gagnants de cette fuite en avant sont les marchands de canons, **Dassault**, **Thales**, et autres profiteurs de guerre qui voient leurs bénéfices exploser. Pendant ce temps, la population subit l'inflation, la dégradation des services publics et une précarisation toujours plus grande.

Dans ce contexte, il est crucial de rappeler l'origine **pacifiste** de la **Libre Pensée**, née dans la lutte **contre la guerre** et le **nationalisme**. L'**antimilitarisme** n'est pas une posture morale, c'est une nécessité impérative face à des dirigeants qui préparent de nouveaux conflits au profit du capitalisme d'armement.

Le **militarisme** ne protège pas les populations, il les expose à la **destruction**. La guerre n'est jamais un destin, c'est un choix politique dicté par les intérêts des puissants. **Refusons cette logique de mort et affirmons la solidarité des peuples contre les marchands de guerre et leurs serviteurs !**

Face à l'offensive idéologique visant à justifier l'augmentation des dépenses militaires, il est urgent de rappeler que la priorité devrait être la satisfaction des besoins sociaux. Les milliards investis dans le complexe militaro-industriel pourraient financer des hôpitaux, des écoles, des infrastructures écologiques. Mais dans une logique capitaliste, la guerre est un moteur de profit et de contrôle social. L'**antimilitarisme** ne se limite pas à un refus des conflits armés, il est un combat pour une autre organisation de la société, **débarrassée du nationalisme et du militarisme**.

Organiser la résistance à l'**économie de guerre**, refuser la **militarisation de la société** et défendre une **politique de paix** sont des exigences essentielles. Face à la propagande belliciste, l'urgence est à la mobilisation contre cette fuite en avant meurtrière.

Les premières batailles contre l'**économie de guerre** de **Macron et de son gouvernement** seront les manifestations du **22 mars contre le racisme et fascisme**, organisées partout en France, et localement à **Aubenas et Annonay**.

Contre l'économie de guerre, contre la militarisation de la société, imposons une autre voie : celle de la justice sociale et de la solidarité internationale.

Pour conclure voici une citation d'**Elie REYNIER** militant pacifiste ardéchois de l'entre-deux guerre :

> *« Ce que nous disons est net, sans équivoque : Pas un sou, pas un homme pour la guerre entre les peuples et les races, même si on l'appelle "guerre de la Révolution" comme on l'a appelée "guerre du Droit et de la Civilisation". Pas un sou, pas un homme pour la guerre qui fortifie l'exploitation de l'homme par l'homme et qui se perpétue par elle.*
>
> *Mais toute notre âme, toutes nos forces, tout notre sang pour la guerre sociale qui mettra fin à toutes les guerres en mettant fin à l'exploitation de l'homme par l'homme. Voilà notre objection de conscience et notre attitude. »*

Elie REYNIER

15 novembre 1936,
L'École Émancipée n° 9
disponible sur Gallica

Une belle grève de femmes.

Un livre de **Anne Crignon** Journaliste.
C'est l'histoire des « **penn sardine** » de **Douarnenez** 1924, ça vient d'un court récit fait par **Lucie Colliard**, qui fut publié à la librairie de l'humanité en 1925.

Des témoignages de sardinières recueillis à Douarnenez dans les années 1990 par **Anne Denès** Martin Professeur d'université à Bordeaux ont servi à l'auteur pour rendre hommage aux ouvrières en respectant la syntaxe de leurs propos.

Une « demande » de sardinières face à la vie que leur font endurer les patrons va se transformer en véritables revendications. Le bruit des sabots synonyme de marche d'allégeance va se transformer en défilé manifestation, le maire de Douarnenez PC en tête.

Il faut dire que les conditions de travail sont épouvantables, 11 h/j, 7 jours sur 7 dans le bruit et les odeurs fortes, l'ambiance moite. Les mères cachent sous le plancher, les enfants filles dont c'est le seul avenir, à la moindre visite des ateliers.

Pas facile de rester coquette dans ce monde là, c'est pourtant leur fierté quelles montrent à la messe du dimanche matin rendant les bourgeoises jalouses: « elles doivent gagner leur vie convenablement pour être mise de la sorte ».

Et les hommes dans tout ça? En mer pour la plupart ou à l'usine mais moins exploités peut être, ce ne sont pas eux qui ont déclenché la grève.

On apprend que la première femme élue fut une « **penn sardine** ».

Les femmes n'ont pas encore le droit de vote, mais sur une liste PC elle participera à 7 conseils municipaux. Elle demanda de l'aide, mais ne fut pas entendue, jura qu'elle ne recommencera pas ni ne votera et tiendra sa promesse toute sa vie.

Quel gâchis !

Une histoire vraie qui nous fait revenir à la réalité, la lutte des classes n'est pas une vue de l'esprit. Un livre passionnant, facile à lire qui a donné lieu à une émission de la **Libre Pensée** sur **France Culture**. Une interview de l'auteur très réussie en podcast sur la radio, je vous encourage à l'écouter.
https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/divers-aspects-de-la-pensee-contemporaine/

Et puis récemment je fus surpris par une série sur **France 2**, une grève présentée comme victorieuse qui s'appelle « Frotter frotter », 100 ans plus tard les femmes continuent la lutte 1924-2024 !

C'est une série librement inspirée par la grève des femmes de l'hôtel Ibis Batignolles à Paris, un bel exemple à suivre !

4 épisodes S1-E1, S1-E2, S1-E3,S1-E4

https://www.france.tv/france-2/frotter-frotter/

Chronique cinéma. Paillettes et convergence des luttes.

Il y a un peu plus de 1O ans sortait dans les salles obscures Pride, film Britannique réalisé par **Matthew Warchus**.
1984, les mineurs sont en grève.
Littéralement étranglés par **Margaret Tatcher**, ils peinent à faire subsister leurs familles.
1984, les homosexuels sont harcelés et discriminés, même à Londres, où ils organisent la Gaypride, marche revendicative pour l'égalité des droits.
Mark Ashton, l'un des personnages principaux du film, convient qu'il n'a pas beaucoup de point commun avec les mineurs grévistes … à part celui d'essayer de conquérir ses droits légitimes.
Il embarque ses camarades à collecter des fonds pour soutenir les mineurs.
« Lesbians and Gay support the minors » scandé dans les rues de Londres, boites métalliques en mains pour récolter quelques pièces.
Une fois ses camarades convaincus et des fonds récoltés, une autre épreuve attend Mark.
A une époque où l'homophobie n'est pas un délit, où les a priori sont très encrés dans les mentalités, quelle association de mineurs acceptera les fonds des « Lesbians and Gay support the minors» ?
Un quiproquo les mène au Pays de Galles pour une rencontre non sans difficultés mais intense, émouvante, militante, musicale.

Un casting excellent pour ce film, inspiré d'une histoire vraie, qui décrit avec beaucoup de justesse le quotidien de deux groupes de Camarades qu'on aurait pas imaginer se rencontrer.

Un film qui donne un vrai coup de Peps à la lutte, aux luttes et qui mène à se souvenir de qui sont nos camarades.

Pride, 2014, Royaume-Uni, 119 minutes.

Qu'est-ce que la Libre Pensée ?

Plongeant ses racines dans l'Antiquité (Socrate, Démocrite, Épicure, Lucrèce...) en passant par le Moyen-âge (François Villon), puis la Renaissance (Érasme, Rabelais, Étienne Dolet, Giordano Bruno), triomphante dans les Lumières du XVIIIème siècle et la Révolution française, la Libre Pensée fut l'œuvre de tous ceux qui refusèrent les vérités révélées et imposées par les autorités et osèrent se dresser un jour pour dire non à l'obscurantisme et à l'oppression.

Fondée en 1847 par la rencontre des militants conscients du mouvement républicain et ouvrier naissant qui se fixaient pour but la laïcité de l'École et de l'État et la lutte intransigeante contre l'oppression religieuse, la Libre Pensée compta parmi ses membres les plus illustres figures du XIXe et du XXe siècle : **François Raspail, Auguste Blanqui, Victor Hugo, Émile Littré, Paul Bert, Ferdinand Buisson, Aristide Briand, Georges Clemenceau, Émile Zola, Romain Rolland, Victor Basch, Édouard Herriot, Anatole France, Jean Jaurès, Bertrand Russel, Jean Rostand...**

La Libre Pensée repose sur quatre principes fondamentaux que des générations entières de libres penseurs ont mis en œuvre.

Anticléricale, elle refuse toute ingérence des religions dans la société civile et dans les institutions républicaines. Elle agit pour le strict respect de la loi de **séparation des Églises et de l'État du 9 décembre 1905**, produit de l'action des libres penseurs. La Libre Pensée est pour la laïcité institutionnelle.

Rationaliste, elle réfute toute vérité révélée, récuse tous les dogmes et considère les religions comme l'une des principales sources d'oppression et d'obscurantisme de l'humanité. Elle estime que l'Homme doit conquérir son bonheur de son vivant et non dans un pseudo-paradis extra-terrestre.

Internationaliste et pacifiste car au-dessus de tout, elle place les intérêts des peuples, elle refuse que les peuples se massacrent pour des intérêts qui ne sont pas les leurs. Se prononçant pour le désarmement unilatéral, la Libre Pensée est membre des Forces Libres de la Paix.

En 2011, à Oslo, a été fondée l'Association Internationale de la Libre Pensée (AILP).

Sociale, elle milite pour l'émancipation totale de l'individu et refuse toute exploitation économique qui, comme l'oppression politique et religieuse, ne vise qu'à assujettir l'individu au mépris de ses droits légitimes.

Lire, Écouter, S'abonner, Adhérer...

Adhésion à la LIBRE PENSÉE

Aujourd'hui, l'adhésion, quelle qu'en soit la forme, est en soi un acte militant, un acte utile. Le nombre est une force, l'indépendance a un coût.

L'adhésion de 69 € est composée de la part nationale (60,50 €) et la part fédérale (8,50 €). Les adhérents bénéficient de tarifs privilégiés pour les abonnements : 82 € avec La Raison et + 15 € avec L'Idée Libre.

À noter que la part nationale ouvre droit à une réduction d'impôt de près de 40 €.

Pour recevoir le bulletin d'adhésion :

envoyer un courriel à librepensee07.26@gmail.com

ou un courrier à

Michel SABATIER - 66A route de Rompudes - 07200 MERCUER

Abonnements aux revues de la Fédération Nationale

LA RAISON (mensuelle) : 1 an = **25 €** (12 nos)

L'IDÉE LIBRE (trimestrielle) : 1 an = **18 €** (4 nos)

Joindre le chèque correspondant à l'ordre de la FNLP et l'envoyer à : Libre Pensée - 10 & 12 rue des Fossés St Jacques - 75005 PARIS avec l'adresse lisible et complète.

Site internet national : www.fnlp.fr

La LP sur **France Culture** à 9h40 le 2e dimanche de chaque mois

Institut de Recherches et d'Études de la Libre Pensée : www.irelp.fr

Facebook :

Libre Pensée : Fédération Ardèche Drôme